



VILLE DE CAP-CHAT

À : Jacinthe Girard, Ian Bruneau, Guy Brisebois, Jean-Philippe Soucy, Jacinthe Côté et Allen Cormier.

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, Yves Roy, directeur général et greffier, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par madame la mairesse, Marie-Ève Godbout, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à **16 h 30, le 30^{ième} jour de septembre 2026**, et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant, à savoir :

01. Ouverture.

02. Adoption de l'ordre du jour.

03. Administration :

03.1 Demande d'émission d'un financement temporaire à la Caisse populaire de La Haute-Gaspésie, au montant de « un million quarante mille quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (1 040 495. \$), dans le cadre du Programme TECQ 2019-2024.

03.2 Dossier surpresseur – Autorisation de paiement – Allen Entrepreneur général Inc. – Travaux du surpresseur – Factures no. 001 du 31 juillet 2024 (704 945.12 \$), no. 002 du 30 novembre 2024 (278 379.21 \$) et no. 003 du 31 janvier 2025 (199 154.03 \$), pour un total de 882 478.06 \$ taxes incluses.

04. Période de questions.

05. Levée de l'assemblée.

Cap-Chat, le 29 septembre 2026

**Yves Roy
Directeur général et greffier**

YR/ml